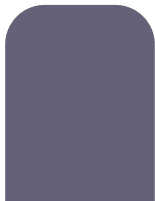




La Propriété Intellectuelle en 5 Actes

Livret pédagogique



DVD
VIDEO



SOMMAIRE DU LIVRET

Recommandations d'usage	2
Comité scientifique	3
Les enjeux de la propriété intellectuelle	4/5
Le brevet - « Marche tranquille »	6
Les marques - « Mazda or not Mazed »	7
Dessins et modèles - « Distorsions »	8
Le logiciel - « La tête de l'emploi »	9
Multimédia et audiovisuel - « Vite fait, bien fait »	10
Bibliographie	11
Sites internet	12
Crédits	13

Le DVD “LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN 5 ACTES”

a été conçu comme un outil de pédagogie innovante. Il est le fruit de la collaboration d'institutions lorraines soucieuses de développer la connaissance de la propriété intellectuelle auprès des acteurs économiques et scientifiques de leur région. Mais il s'adresse évidemment, bien au-delà de la Lorraine, à tous ceux qui, pédagogues ou responsables économiques, chercheurs ou spécialistes de l'innovation, souhaitent développer en France la culture de la propriété intellectuelle à un moment où la maîtrise de l'économie de l'immatériel et la compréhension des marchés des savoirs imposent au moins une sensibilisation aux différentes formes de cette matière ardue.

L'outil proposé ici ne peut évidemment remplacer l'exhaustivité d'un ouvrage complet consacré à la question, ni les vertus d'une formation spécialisée en propriété intellectuelle ou industrielle. A ce titre, il ne peut être considéré comme un outil pédagogique utilisable en auto-formation. Son intérêt essentiel est de présenter, sous une forme délibérément ludique, parfois même cocasse, quelques éléments du droit des brevets, des marques, du logiciel ou du droit d'auteur dont la difficile approche ne doit pas être négligée. C'est le talent des acteurs du Théâtre en Kit, nos comédiens, de rendre le contenu des saynètes proposées infiniment moins aride que le cours d'un professeur de droit.

Mais il ne faut pas s'y tromper ; le choix, nécessairement arbitraire des thématiques abordées et dont certaines seront rapidement atteintes d'obsolescence, la complexité de certaines notions envisagées et leur approche dans le DVD, nécessairement tronquée, rend indispensable la présentation de tout ou partie de son contenu au public non averti en présence d'un « sachant », bon connaisseur de la propriété intellectuelle. Seule, en effet, la participation active d'un expert du domaine, apte à expliquer, compléter ou simplement traduire les saynètes présentées, permet l'utilisation du DVD dans des conditions pédagogiques optimales. Lui sont dès lors indiqués, de manière très succincte, dans les fiches qui suivent : le scénario de chaque saynète présentée, le thème principal abordé, marque ou brevet par exemple et les principaux éléments se rattachant à ce thème traités par les comédiens. C'est en respectant cette indispensable précaution d'utilisation de « notre » DVD que vous en ferez, ce qui a été notre seule ambition, une réelle source de divertissement et d'apprentissage d'un domaine technique touffu et subtil, mais qui sait aussi se révéler jubilatoire.

Thierry Lambert, Professeur de droit
Vice-président en charge de la valorisation de la recherche
Université Nancy 2



COMITÉ SCIENTIFIQUE

Aurore Bloquel (EPCS de Nancy-Université - Valorisation, Innovation, Transfert)

Marie-Pierre Bozonnet (INPI Lorraine)

Sylvie Caligara (INPI Lorraine)

Laurence Cattiaux (Université Nancy 2, Videoscop)

Michel Chantrein (DRIRE Lorraine)

Nicole Dubois (Université Nancy 2, UFR Connaissance de l'Homme, Laboratoire de Psychologie, Ecole doctorale LANGAGES, TEMPS, SOCIETES)

Dominique Doyen (INPI - Service ingénierie de formation)

Aurélia Dubs (EPCS de Nancy-Université - Valorisation, Innovation, Transfert)

Jérôme Emonot (EPCS de Nancy-Université - Valorisation, Innovation, Transfert)

Karl Gedda (Pôle Fibres Grand Est)

Martine Klatt (CRCIL – Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine)

Maria Lopez (Institut National Polytechnique de Lorraine, Université Paul Verlaine -Metz)

Thierry Lambert (Université Nancy 2)

Patrick Llerena (Université de Strasbourg - Laboratoire BETA)

Jérôme Michel (CRCIL – Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine)

Edwige Morin (Université Nancy 2, Videoscop)

Jean-Luc Piotraut (Université Paul Verlaine - Metz)

Jean-Claude Ray (Université Nancy 2, Ecole doctorale SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES, ECONOMIQUES ET DE GESTION)

Philippe Schaeffer (LORIA)

Véronique Spannagel (INPI Lorraine)

Emmanuelle Vitalis (Université Paris Dauphine, CIP)

avec la collaboration de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine et du Laboratoire BETA (Université de Strasbourg)

LES ENJEUX DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

OBJECTIFS

A travers l'expérience de chefs d'entreprises et de chercheurs, définir les enjeux de la propriété intellectuelle et les stratégies associées à ces enjeux.

CONTENUS

Le point de vue des chercheurs

Durée : 13'30''

par ordre d'apparition :

Pr. Clotilde Boulanger (Laboratoire d'Electrochimie des Matériaux – Université Paul Verlaine – Metz)

Pr. Frédéric Bourgaud (Laboratoire Agronomie et Environnement – I.N.P.L. / Fondateur de PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT SAS)

Sophie de Ruffray, maître de conférence (Centre d'études géographiques - Université Paul Verlaine – Metz)

Le point de vue des chefs d'entreprise

Durée : 14'

par ordre d'apparition :

Louis-Claude Porel, Président d'HYDRO LEDUC

Etienne Malher, Co-fondateur et dirigeant de MS TECHNIQUES

Etienne de la Thébeaudière, Directeur général d'OBBER

Ces témoignages sont entrecoupés de « micro trottoirs » réalisés auprès d'étudiants en école de commerce, d'élèves ingénieurs et de doctorants.



LES ENJEUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

THEMES DE TRAVAIL

Laboratoires :

Comment concilier publications scientifiques et dépôt de brevets ?
En quoi un brevet peut-il changer la nature des relations avec les industriels ?
L'importance de la traçabilité des travaux de recherche
Comment s'assurer que l'innovation n'est pas déjà protégée ?
Et l'innovation dans les sciences sociales ?
Comment rédiger un brevet correctement ?
Stratégie de protection à l'international
La propriété intellectuelle, un investissement plutôt qu'un coût
Prévoir par contrat les aspects de propriété intellectuelle
Les différents types de veille et leurs finalités
Le rôle des services de valorisation
La défense des intérêts du service public.

Entreprises :

Quel est l'intérêt de protéger ses innovations vis-à-vis des grands groupes, des pays « low cost » ?
A quel moment déposer et pour quel type d'innovation ?
Comment garder le secret et éviter de divulguer sa stratégie à la concurrence ?
Garder le secret ou déposer un brevet
Le brevet, la marque, le modèle : 3 protections complémentaires
Les stratégies de protection, fonction des coûts : dans quels pays déposer ?
Quelle stratégie adopter vis-à-vis des pays qui ne respectent pas la propriété intellectuelle ?
Les méthodes de surveillance des concurrents et des partenaires
La consultation des brevets comme source d'inspiration vers d'autres innovations.



MARCHE TRANQUILLE (Les brevets)

SYNOPSIS DE LA SAYNETE

Jacques est chercheur et travaille dans un institut privé spécialisé dans la chaussure technique à Romans, le CRS (le Chausseur Roman Spécialisé).

Passionné de marche en montagne, il s'est penché sur les problèmes des chaussures de marche qui gênent le marcheur, notamment ceux provoqués par la transpiration engendrant à la fois des ampoules et une humidité des pieds. Il réfléchit depuis quelque temps à un système de double coque et il a créé un premier prototype. Il est en passe d'inventer la première chaussure à refroidissement liquide intégré « la pompe à eau »; finis, les ampoules et les pieds qui gonflent !

Alexandra Prestov, stagiaire de nationalité roumaine, qui termine son stage de 6 mois au CRS, a travaillé avec Jacques sur ce projet. Elle est spécialiste des fibres microporeuses. Alexandra a mis au point un matériau qui constituera la première coque de la chaussure en laissant passer la transpiration vers la seconde coque où elle reste bloquée. Elle est ensuite aspirée par un mécanisme de micropompe placé dans une sorte de sac à dos spécialement conçu.

RENOVI

Dessins et modèles ; droit d'auteur - Logiciel

THEMES DE TRAVAIL

Les conditions de la protection

les conditions de fond

- l'invention brevetable
- les conditions de brevetabilité en particulier ici la condition de nouveauté avec le problème de la divulgation

les conditions de forme

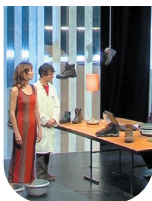
- l'unité de l'invention et la rédaction d'une demande de brevet
- les inventions de salariés et de stagiaires
- la titularité des droits

L'exploitation

- la stratégie de protection : territoires et marché, coût
- le monopole d'exploitation
- la confidentialité

et en plus,

- la traçabilité des inventions à travers le cahier de laboratoire
- la liberté d'exploitation
- le brevet, source d'information technique, juridique et concurrentielle
- les inventions susceptibles d'application militaire



MAZDA OR NOT MAZEDA (Les marques)

SYNOPSIS DE LA SAYNETE

Jean-Claude Mazeda est réparateur de cyclomoteurs. Dans ses moments de loisirs, il conçoit des prototypes électriques tout à fait performants à partir de carcasses de mobylettes. Ce qui au départ était une simple passion d'amateur est en passe de devenir un commerce lucratif. Jusqu'à aujourd'hui, le bouche à oreille lui amenait des clients, mais ce matin c'est Maître Rabaldin, huissier de justice qui lui rend visite. En effet, le dernier prototype de Jean-Claude Mazeda, une mobylette électrique d'une autonomie de 100 kms fonctionnant avec une batterie rechargeable sur une prise 220 volts et pesant seulement 2 kg séduit les bobos qui s'arrachent la « Mazeda ».

Or, le constructeur Mazda a eu vent de l'affaire et a mandaté l'huissier pour constater les faits. Il s'est d'ailleurs associé dans cette démarche avec le fabricant de piles du même nom, Mazda. Ils allèguent du risque de confusion des produits, à double titre :

M. Mazeda travaille dans le secteur des transports terrestres d'une part, en utilisant une énergie électrique d'autre part. Par ailleurs, les deux marques Mazda sont déposées depuis longtemps, ce qui n'est pas le cas du cyclomoteur.

M. Mazeda ne comprend pas la requête de ces deux entreprises. Il ne voit aucune similitude entre les deux noms : l'orthographe et la prononciation diffèrent. (Phonétiquement, son nom se prononce Mazéda). M. Mazeda, ignorant les subtilités juridiques des marques, va s'efforcer de démontrer à l'huissier qu'il n'est en aucun cas un contrefacteur...

THEMES DE TRAVAIL

Les conditions de la protection

les conditions de fond

- la marque désigne un produit ou un service
 - les signes possibles
 - la disponibilité (principe de spécialité, recherche d'antériorité, classification)
- les conditions de forme
- le dépôt

La défense de la marque

- contrefaçon et concurrence déloyale (risque de confusion)
- la similarité des signes et des produits
- la saisie contrefaçon

et en plus,

- Le cas du nom de famille
- La question de la territorialité ; les extensions de la marque



DISTORSIONS (Dessins et modèles, droit d'auteur)

SYNOPSIS DE LA SAYNETE

Les "Sweet Angels", un groupe de hard rock mélodieux composé de trois artistes se retrouve au tribunal. Le groupe est composé de deux garçons, une fille. A l'origine du procès qui les oppose, une plainte déposée par Hervé Moulin, le guitariste. Il revendique les droits d'auteur sur un modèle inédit de guitare, la « contre guitare » dont la spécificité est d'avoir un manche à angle droit. Outre son design tout à fait original, elle permet de jouer les notes encore plus rapidement. Cette guitare a été créée au départ pour être la « marque de fabrique » du groupe et a très vite remporté un immense succès. Les vidéos de concert diffusées sur le net ont suffi à ce que les demandes d'achat affluent. Le groupe n'a pas résisté à cette source potentielle de revenus et a donc fait fabriquer en série la « contre guitare » chez un « pote » luthier. Entre temps, Hervé Moulin, a décidé de quitter le groupe pour tenter une carrière en solo. La question se pose alors de savoir comment répartir les bénéfices accumulés grâce aux ventes de la « contre guitare ». Chacun tente de convaincre le tribunal avec des preuves approximatives. Le luthier lui aussi, a déposé le modèle « contre guitare » en son nom propre à l'INPI dès la première commande puisqu'il a du résoudre seul quelques problèmes techniques...

RENOVI

Audiovisuel et multimédia - Logiciel

THEMES DE TRAVAIL

Le cumul de protection : modèle – droit d'auteur

Le principe de l'unité de l'art

L'impossibilité de cumul de protection : brevet – modèle

Les conditions de protection par le droit d'auteur

Les conditions de fond

- la notion d'œuvre de l'esprit
- l'originalité
- l'absence de condition liée au mérite

la naissance du droit

- date de création
- dépôt obligatoire pour le modèle

la titularité des droits

- l'œuvre salariée
- œuvres de collaboration et œuvres collectives

et en plus,

- les conditions de protection propres aux dessins et modèles



LA TÊTE DE L'EMPLOI (Le logiciel)

SYNOPSIS DE LA SAYNETE

Gilles Getz est le PDG d'une PME de création de logiciels éducatifs. L'affaire connaît des hauts et des bas mais se maintient tant bien que mal, avec un produit phare, « Bébé bilingue », élaboré par Juliette Nofeun, une de ses anciennes salariées. Ce produit a été conçu au lendemain de la naissance de l'enfant qu'elle a eu avec Gilles Getz et dont il n'a jamais assumé la paternité. Pour la nouvelle version de « Bébé bilingue », il a réembauché Juliette Nofeun en CDD. Un soir, après le travail, il la surprend, complètement absorbée, devant son ordinateur, en train de tester un nouveau logiciel de sa création, le « morphing head » ou « la tête de l'emploi ».

Gilles Getz est totalement enthousiaste et perçoit immédiatement les retombées commerciales d'un tel produit. Juliette ne partage pas ce point de vue et lui déclare qu'elle envisage plutôt d'en faire un logiciel libre d'utilisation (licence libre) et « solidaire ».

La négociation s'engage : à qui appartient le logiciel ? Chantage, intimidations. Gilles Getz veut absolument en faire un logiciel « propriétaire » mais Juliette campe sur sa position.

RENVOI

Dessins et modèles ; droit d'auteur - Brevets - Audiovisuel et multimédia

THEMES DE TRAVAIL

Le logiciel : œuvre protégée par « un » droit d'auteur aménagés, avec quelques exceptions

Les conditions de fond

- l'œuvre protégeable : le code ou l'algorithme
- logiciel ou multimédia : définitions respectives

La naissance du droit

- le droit sur le logiciel naît sur la tête de l'employeur

Le droit moral sur les œuvres utilisées

- droit au respect de l'œuvre et adaptations nécessaires

L'exploitation du logiciel

- les droits patrimoniaux sur le logiciel
- logiciel libre et logiciel propriétaire

et en plus,

- droits sur les bases de données



VITE FAIT, BIEN FAIT (Audiovisuel et multimédia)

SYNOPSIS DE LA SAYNETE

L'équipe de production d'une œuvre multimédia vient de finir le montage de sa nouvelle création : il s'agit d'un DVD qui intègre textes, jeu d'acteurs, photos, interviews, musique et vues architecturales...

Mais elle n'arrive pas à obtenir certaines autorisations indispensables pour la diffusion de l'œuvre en toute légalité : droits d'auteur, droit à l'image, accord des propriétaires de certains lieux de tournage...

Et l'obtention de ces autorisations prend plusieurs années.

Certains protagonistes ont déménagé, changé de continents, d'autres sont décédés, il s'en suit de multiples péripéties et recherches qui mènent l'équipe aux quatre coins du monde.

RENOVI

Dessins, modèles ; droit d'auteur - Logiciel

THEMES DE TRAVAIL

Intérêt du droit d'auteur - Les conditions de la protection

les conditions de fond

- la notion d'œuvre
- la qualification de l'œuvre multimédia (droit d'auteur, droits voisins, logiciel)

la naissance du droit

- absence de dépôt
- les auteurs (notion d'œuvre collective ou de collaboration)

Droits conférés et exploitation

- droits patrimoniaux et droit moral
- contrats d'exploitation

et en plus,

- droits à l'image des personnes et des biens
- protection des bases de données



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OUVRAGES

- AZEMA J. et GALLOUX J.C., Droit de la propriété industrielle, 6^eéd. Dalloz 2006
- BREESE P. et DE KERMADEC Y., La propriété intellectuelle au service de l'innovation, éd. Nathan (Repères pratiques, N°74)
- BRUGUIERE J. M., Droit des propriétés intellectuelles, coll. Mise au point, éd. Ellipses 2005
- CARON C., Droit d'auteur et droits voisins, éd. Litec 2006
- EDELMAN B., La propriété littéraire et artistique, coll. Que sais-je ?, 4^e éd. P.U.F. 2008
- GAUMONT-PRAT H., Droit de la propriété industrielle, coll. Objectif cours, 1^e éd. Litec 2005
- GAUTIER P.Y., Propriété littéraire et artistique, 6^e éd. P.U.F. 2007
- GREFFE P., GREFFE F. et GREFFE P.B., Traité des dessins et modèles, 8^e éd. Litec 2008
- LUCAS A. et LUCAS H.J., Traité de la propriété artistique, 3^e éd. Litec 2006
- PASSA J., Traité de droit de la propriété industrielle, T1 Marques et dessins et modèles, éd. LGDJ 2006
- PIOTRAUT J.L., Droit de la propriété intellectuelle, éd. Ellipses 2004
- PIOTRAUT J.L., La propriété intellectuelle en droit international et comparé, éd. Lavoisier 2007
- SCHMIDT J., Droit de la propriété industrielle, coll. Mementos, 6^e éd. Dalloz 2006
- SCHMIDT- SZALEWSKI J., Droit de la propriété industrielle, 4^e éd. Litec 2007
- TAFFOREAU P., Droit de la propriété intellectuelle, 2^e éd. Gualino 2007

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SITES INTERNET

INPI - Institut national de la propriété industrielle
<http://www.inpi.fr/>

FR-ESPACENET – site de recherche de brevets de l'INPI
<http://fr.espacenet.com/>

Guide de la propriété intellectuelle dans les pôles de compétitivité (le)
<http://www.industrie.gouv.fr/guidepropintel/>

LEGIFRANCE – site gouvernemental de textes officiels,
notamment le Code de la propriété intellectuelle
www.legifrance.gouv.fr

Ministère de la culture – propriété littéraire et artistique
<http://www.droitsdauteur.culture.gouv.fr/>

OEB – Office Européen des Brevets
www.european-patent-office.org

ESPACENET – site de recherche de brevets de l'OEB
www.espacenet.com

OHMI – Office communautaire des marques et modèles
<http://oami.europa.eu>

USPTO – Office américain des brevets
www.uspto.gov

OMPI – Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
www.wipo.org

CREDITS

PRODUCTION DELEGUEE ET EXECUTIVE

Nancy-Université
Vidéoscop

SAYNETES



Compagnie du Théâtre en kit : <http://www.theatre-en-kit.fr>
Création, mise en scène et interprétation :
Séverine Cauria - Laurent Arnold - Marc Guepratte

REALISATION VIDEO

Les enjeux de la PI
Valéry Dubois

La PI en 5 actes
Philippe Viladecas

DESIGN GRAPHIQUE

Pascale Debert

ILLUSTRATION MUSICALE

Fonetik
Composition et programmation :
Laurent Salino et Lilian Masnada
<http://www.lil-works.com/>

REMERCIEMENTS

A toutes les personnes qui sont intervenues dans ce projet
et aux organismes qui ont permis sa réalisation

SOMMAIRE

Les enjeux de la propriété intellectuelle

Le point de vue des chercheurs - 13'30"

Le point de vue des entreprises - 14'00"

La propriété intellectuelle en 5 actes

Marche tranquille (Les brevets) - 9'

Mazda or not Mazedra (Les marques) - 8'30"

Distorsions (Dessins et modèles; droits d'auteurs) - 11'15"

La tête de l'emploi (Le logiciel) - 6'

Vite fait bien fait (Audiovisuel et multimédia) - 13'15"



Reproduction interdite. Tous droits d'exploitation réservés.

Dépôt légal Octobre 2008

Pour tous renseignements, contacter :

VIDEOSCOP

9 rue Maréchal Ney - BP 30722 - 54064 NANCY cedex – France

Tel : +33 (0)3 83 35 09 09 - Fax : +33 (0)3 83 32 74 81

<http://www.univ-nancy2.fr/VIDEOSCOP>

Format 4/3 Couleur Stéréo PAL Version française

